

ORIGINE DES NOMS DE FAMILLES RÉGIONALES

par Sylvain



AUBERT

FAVJ. - 1961 : 34 (23.08)

Ancien nom de baptême resté nom de famille (forme populaire d'Albert).

Il provient du germanique Adal - berth (adal = noble, behrt = brillant, célèbre).

Il comporte de nombreux dérivés : Aubert, Aubé, Aubeg ; chacun correspond à la prononciation de la fin du moyen âge.

Des diminutifs existent, tels que Aubertin, Auberton, Aubelet, Aubelin, la forme régionale Auberty étant une variation latinisée d'Aubertin ; des formes contractées enfin telles que Aublet, Aublin.

Ce nom de famille est très répandu dans les cantons de Neuchâtel, de Vaud et de Genève.

Leurs armoiries respectives sont les suivantes :

1. Pour la branche neuchâteloise : de gueules à la cote de mailles (haubert) d'argent.
2. Pour la branche vaudoise : parti, au 1er d'azur à une étoile d'or, au 2^e de gueules ; au 3^e d'argent en 4 cotices en barre de sinople, au second d'or à une clarinette d'argent en pal, le pavillon ouvert contre le chef.
3. Pour la branche genevoise : de sable, à la colonne d'or, surmontée d'une flamme et accompagnée de trois étoiles mal ordonnées, deux d'argent et une d'or.

Une autre branche, les Aubert du Crest en Dauphiné, a choisi des armoiries différentes : d'or à trois têtes de limiers (alias chiens braques) de sable, arrachées de gueules¹.

Nous nous limiterons ici à la branche qui a donné naissance à une famille d'horlogers très réputée de la Vallée de Joux.

¹ Voir à ce sujet : Notes sur la famille Aubert de Genève, originaire de Crest en Dauphiné : [1530-1908]. - Genève : [s.n.], 1908. - 1 vol. (pagination multiple).

Au moment de la séparation de la commune du Chenit de celle du Lieu, en 1466¹, les Aubert furent répartis entre les deux communes. La branche du Lieu, qui remonte à Vaucher, en 1570, subsiste encore ainsi que plusieurs branches du Chenit. L'une de ces dernières s'est fixée à Genève. Pour tous ceux qui aimeraient connaître de plus amples détails à ce sujet, il y a lieu de consulter :

1. Le dictionnaire historique et biographique de la Suisse (Éditions Attinger, Neuchâtel)².
2. H. Golay : Armoiries des anciennes familles de la vallée de Joux³.
3. E. Aubert : Lignée généalogique⁴.
4. Émile-Auguste Aubert : lignée généalogique de Guillaume Aubert⁵.
5. Aubert-Schuchardt : Lignée généalogique de Moïse Aubert⁶.

Une figure caractéristique émerge des nombreuses lignées des Aubert, c'est celle du colonel fédéral Jean-Louis-Hippolyte Aubert⁷, collaborateur du général Dufour et qui dirigea les travaux de construction des routes de l'Axenstrasse, de la Furka et de l'Oberalp.

Dans quelques années, la famille Aubert de la vallée de Joux pourra commémorer le cinquantième anniversaire de sa répartition entre les communes du Chenit et du Lieu. Un mécène serait bien inspiré en instituant un fonds pour accorder un prix à l'auteur d'une monographie sur les mémorables lignées des Aubert. Il y aurait là un sujet de thèse intéressant pour un descendant de la famille, désireux de parfaire ses connaissances historiques ou littéraires. Sa tâche serait grandement facilitée par les textes évoqués plus haut ; il suffirait de la compléter !

En toponymie, on relève en plus un hameau Chez-les-Aubert, commune du Chenit, le nom de la Corne Aubert, aspérité de la chaîne de la Dent-de-Ruth, dominant le vallon de la Manche et le plateau de la Verdaz, au Pays d'Enhaut, mais sur territoire fribourgeois.

Dans le Jura vaudois, dominant de ses falaises rocheuses le village de Concise, se situe le Mont-Aubert (1342 m.), magnifique point de vue trop peu connu. Le Mont-Aubert, qui sort de l'alignement régulier du Jura, se voit fort loin dans le plateau suisse.

Le nom de l'Auberson, hameau de Sainte-Croix, dériverait d'un patronyme diminutif d'Aubert.

Les Mollards des Aubert, au dessus du Brassus ainsi que le chemin des Aubert, Derrière-la-Côte permettait la transhumance des troupeaux lors de leur acheminement sur les pâturages français.

Très nombreux sont les Aubert qui ont laissé, tant en Suisse qu'à l'étranger, une trace lumineuse. Nous songeons en particulier à Samuel Aubert, un précurseur dans le domaine de la protection de la flore.

¹ En réalité le 16 octobre 1646.

² 1921-1934. - 8 vol. : ill.

³ Golay, Hector. - Les familles de la vallée de Joux : leur origine et leurs armoiries. - in : Journal de la Société vaudoise d'utilité publique. - Lausanne. - 1905, p. 263-286 ; 1906, p. 3-13 ; 37-56. - Tiré à part : Lausanne : [s.n.], 1906 ; (impr. G. Bridel). - P. 1-56 : ill. - (Résumés historiques / SVUP ; 1) ; [suivi de] : La vallée de Joux de 1890 à 1905* / Ernest Aubert.

⁴ Il s'agit en fait du même ouvrage que celui signalé au point 5.

⁵ Aubert-Schuchardt, Émile-Auguste. - Guillaume Aubert, originaire de la commune du Lieu et la lignée directe de l'un de ses descendants Moïse Aubert, bourgeois de la commune du Chenit (Vallée de Joux), suivi de quelques actes notariés : treize générations connues, par des documents de familles les baptistaires, les registres civils et ceux des notaires : 1530-1910 / par E. Aubert-Schuchardt ; collab. J. Aubert-Golay. - Genève : [s.n.], [1910] ; (Société générale d'imprimerie). - IV, 171 p. : ill.

⁶ Genève : [s.n.], [ca 1909] ; (Société générale d'imprimerie). - 110 p. : ill.

⁷ Jean-Louis Hippolyte Aubert, n'a strictement rien à voir avec la famille Aubert combière. Il se rattache aux Aubert originaires du Dauphiné cités ci-dessus.

Ainsi que nous le supposions, notre exposé paru dans ce journal (voir numéro du 23 août 1961), n'a pas laissé indifférent les porteurs du patronyme Aubert.

L'un d'entre eux estime ces recherches intéressantes, bien qu'il n'ait jamais eu le temps de s'y livrer. Il relève deux points qui lui paraissent contestables. Tout d'abord la répartition des deux communes du Lieu et du Chenit serait beaucoup plus récente que nous l'avons indiqué. Elle date sauf erreur de 1648¹ (fasc. Aug. Pignet). En outre la première mention des vieilles familles de La Vallée, dont celle des Aubert et des Pignet, remonte, si l'on veut bien le vérifier, au début du XI^e siècle², à l'occasion d'un recensement des habitants du Lieu. Des précisions sont contenues à ce sujet dans les ouvrages d'Aug. Pignet précité, dans ceux de Gingins, La Sarraz ou Nicole³.

Remercions ici sincèrement monsieur D. Aubert de ses communications qui ont été les bienvenues. Souhaitons que d'autres, tout aussi méritoires viennent s'ajouter au dossier des Aubert ! Merci à l'avance à d'éventuels correspondants.

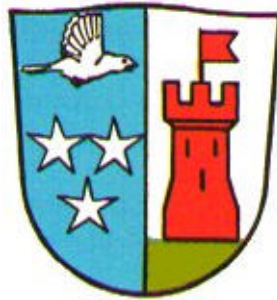
A qui le tour ?

¹ 16.10.1646, voir note ci-dessus.

² 13.12.1382 - Reconnaissance de taillabilité prêtée par la communauté du Lieu en faveur de l'abbaye du Lac-de-Joux, sur les mains d'Aimonet Mercier aux Clées [en latin : ACV Ad7]. - in : Gingins. - AALJ, 1842. - P. 230-232 (XXXVI) : 30 noms cités. On consultera aussi : Rôle des habitants du Lieu (74 noms : 1382 - 1393). - in : Gingins. - AALJ. - 1842. - P. 321-323 (LX, annexe). La pièce principale, elle, date de 1460 environ [ACV Ad7, p. 219].

³ Il s'agit, on l'aura compris de Frédéric de Gingins-La-Sarra et du juge Nicole, soit deux auteurs seulement !

AUDEMARS



FAVJ 1961 : 37 (13.09)

(Hodmar, Ordemars) – Il s'agit d'un ancien nom de baptême, transformé en nom de famille, d'origine germanique : Aldi-mar (alda : vieux, et mar : célèbre). Il s'orthographie dans le Midi de la France : Audemar.

Une variante existe, quant à l'interprétation du prénom originel qui serait Audamari, se traduisant par Otmar : (aud : riche, et mâri : célèbre).

Les armoiries connues sont les suivantes : parti d'azur à une colombe et trois étoiles d'argent, et d'argent à une tour de gueules surmontée d'un drapeau sur une terrasse de sinople.

La famille est originaire de La Grave en Dauphiné.

Le premier immigré fut André Hodemar(t), reçu habitant de Genève en 1558, père de Jacob qui se fixa à la vallée de Joux.

On a relevé la devise de la famille «Virtus omnia vincit».

Elle a introduit à La Vallée la fabrication complète de la montre.

Jacob Audemars est le nom d'un ancêtre connu en 1609, comme un des chefs de famille qui ont contribué à la construction de l'église du Chenit.

Aux siècles suivants, le patronyme se mue en Hodmar, Ordemars, puis Odemars qui se cristallise pour terminer, en Audemars, au milieu du XVIII^e siècle.

De cette longue lignée multi-centenaire émerge Louis-Benjamin Audemars (1781-1833) qui réforma la construction mécanique des montres dans la Vallée de Joux et fonda, en 1811, la maison Louis Audemars au Brassus.

FAVJ 1961 : 39 (27.09)

En complément à notre premier exposé, précisons que la devise de cette famille : «Virtus omnia vincit» se traduit par : «La vertu triomphe de tout» (littéralement : vainc tout).

Au nombre des personnalités marquantes, omises par le Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, citons :

Auguste Audemars, qui servit trois ans en France, sous Charles X, de 1826 à 1829 ; il bénéficia à son retour des grades militaires obtenus en France et mourut colonel fédéral, le 9 avril 1881. Il fut également député au Grand Conseil et s'intéressa toute sa vie, avec un grand dévouement, au développement et à la prospérité de son lieu natal. Il était tenu en haute estime par les principaux magistrats vaudois, précisément à cause de son entier désintéressement personnel.

Remercions ici très vivement notre ami Éric Audemars à Lausanne, qui a bien voulu nous documenter par de longs extraits d'une brochure de Louis Audemars-Vallette parue en 1928, sur les

origines et la généalogie de la famille Audemars¹. Un exemplaire de cette brochure est sollicité d'un de nos lecteurs afin d'être jointe au dossier Audemars qui sera déposé à la Bibliothèque cantonale et universitaire à Lausanne, avec les archives de la présente famille. Merci à l'avance au généreux donateur.

¹ Audemars-Valette, Louis. - Notice historique sur les familles Audemars établies à la vallée de Joux dans le courant du 16^e siècle. - Saint Maurice : [s.n.], 1928 ; (impr. St. Augustin). - 93 p.

BERNEY



FAVJ 1961 : 44 (1. 11), p. 7

On fait remonter ce patronyme à un Berthet, venu en 1537 du Bois-d'Amont. Cette famille s'est ramifiée dans la vallée de Joux, ainsi qu'en France, en Angleterre et en Allemagne.

Ce nom de famille originel paraît dériver du matronyme Berthe, dont le diminutif est Berthet (le fils de Berthe !), du germanique berth : brillant, célèbre.

On peut aussi envisager le vieux français berte, comme behrt qui a signifié panier, corbeille : il s'emploie encore pour désigner la hotte en Basse Auvergne.

Toutefois, en raison de la racine bern et de la présence d'un ours dans les armoiries familiales, on peut admettre que le nom de ce plantigrade n'est pas étranger à la formation de ce patronyme.

C'est ainsi qu'une famille Berney, dans l'Est de la France, aurait un nom dérivé de Berney, en provenance du germanique Bern-hari (bern ours et hari armée).

On retrouve cette dérivation dans de nombreux noms de famille dont la syllabe initiale est Baer ou Ber, de même que dans des noms de lieux tels que Berlin, Berne, etc.

La famille s'est qualifiée au cours des âges dans diverses professions : fabricants de pierres pour l'horlogerie, politiciens, médecin, magistrat, professeur, jurisconsulte très écouté, etc. Des précisions sont fournies à ce sujet par le Dictionnaire historique et biographique de la Suisse (Éditions Attinger, Neuchâtel)¹.

Armoiries (omises dans l'ouvrage précité) : Écartelé d'or et de gueules à un ours passant de sable (ou au naturel) brochant sur le tout et surmonté d'un croissant d'argent.

La branche Berney de Grande-Bretagne possède des armoiries très compliquées que nous re-nonçons à transcrire ici (voir supplément de l'Armorial de Rietslap², supplément 2^e série, page 300).

¹ Op. cit. Voir note 2, p. 2.

² Rietstap, Johannes Baptista. - Armorial général : contenant la description des armoiries des familles nobles et patriciennes de l'Europe ; précédé d'un Dictionnaire des termes du blason / J.B. Rietstap. - Amsterdam : G.T. Bom, 1875. - 1171 p.

CART

FAVJ. – 1961 : 44 (4. 10)

Ce patronyme représente une variante graphique de «Quart», quatrième. Il a désigné, à l'origine, une mesure et l'impôt du quart de muid auquel étaient soumises certaines vignes. La valeur du surnom est difficile à établir, ce peut être parfois le quatrième enfant.

Pas de trace en toponymie ! ...

Il s'agit d'une famille originaire de Mouthe (France), fixée à la vallée de Joux dès le XVI^e siècle. Elle a donné :

1. Jean-Jacques (1748-1813), docteur en droit, qui émigra aux États-Unis, puis revint à Morges, où il fut admis à la bourgeoisie en 1791. Avocat à la cour des appellations romandes, il se fit connaître par son opposition au régime bernois ; il fut sénateur sous le régime helvétique. Auteur de récits politiques d'un ton très mordant, il fut juge à la cour d'appel sous le régime vaudois.
2. Jean-Samuel (1805-1880), médecin réputé à Morges.
3. Jacques (1828-1913), docteur en théologie, pasteur, écrivain, auteur de l'Histoire du mouvement religieux dans le canton de Vaud.
4. William (1846-1919), fils du numéro 2, professeur à l'Académie de Lausanne, puis au Collège Gaillard et à l'École Vinet, historien et archéologue.
5. Léon, à la Chaux-de-Fonds, agrégé à cette commune en 1888, pasteur, professeur à l'Académie, puis Université de Neuchâtel dès 1900.

Le Dictionnaire historique et biographique de la Suisse contient de nombreux autres détails.

Cette famille originaire de Mouthe (France) s'est fixée à la vallée de Joux dès le XVI^e siècle.

Elle a fourni des hommes remarquables dans divers domaines : archéologie, ecclésiastique, historique, juridique, médical, etc.

La figure marquante est celle de Jean-Jacques Cart (1748-1813), admis à la bourgeoisie de Morges ; il se fit connaître par son opposition au régime bernois dont s'est libéré le Pays de Vaud en 1798¹.

¹ On s'étonne de cette redite, peut-être coquille de la FAVJ ?

GOLAY, GOLAZ



FAVJ. – 1961 : 40 (4. 10)

Selon le professeur Albert Dauzat, il faut voir l'origine de ces patronymes dans le terme original Gola («y» et «z» étant adventices).

Il s'agirait d'un nom de la région savoyarde : «gueule», au figuré «gorge» (de montagne) : représente généralement un nom de lieu-dit ou de domaine (situé près d'une gorge).

Hector Golay est l'auteur de publications sur «La vallée de Joux¹» et «Les familles de la vallée de Joux²».

D'autre Golay furent pasteur, professeur, député, médecin.

Chez les Golaz de même, des pasteurs, députés, notaires, magistrats, etc.

Très brefs sont les renseignements obtenus sur les familles genevoises du même nom dont l'une est originaire d'Avully, reçue bourgeoise en 1679, établie à Thônex, donne au XI^e siècle deux députés au Grand Conseil genevois.

L'autre famille, venue de Bourdeaux en Dauphiné, reçue à l'habitation en 1699, donna une lignée d'orfèvres.

Les familles vaudoises sont originaires de Ballens, Burtigny, Le Chenit et Vaulion, cette dernière commune dès 1396.

Tout laisse à supposer qu'il s'agit d'immigrés pour cause de religion.

Armoiries : d'argent à la bande tranchée de gueules et de sable, accompagnée en chef d'une couronne de gueules posée dans le sens de la bande et en pointe d'un corbeau de sable couronné d'or.

* * *

On connaît l'étonnante carrière journalistique et politique de Paul Golay, auteur de plus de 7'000 articles répartis dans divers journaux. Les meilleurs ont été réunis en un volume qui ne manque ni d'attrait ni d'intérêt. Il porte le titre suivant : «Terre de justice³».

Sa fille, Alice Golay, s'est signalée en qualité de femme de lettres sous le pseudonyme de Alice Rivaz, auteur notamment de «Nuages dans la main⁴».

En toponymie, une partie de l'agglomération de Chez-le-Maitre portait autrefois le nom de Chez-les-Golay, appellation tombée en désuétude.

¹ Golay, Hector. - La vallée de Joux : 1860 à 1890. - [S.l.] : [s.n.], 1891 ; (Lausanne : Impr. G. Bridel). - 66 p. ; 21 cm. - (Feuilles d'utilité publique ; 16).

² Op. cit. Voir note 3, p. 2.

³ Lausanne : Impr. Populaires, 1951. - 303 p.

⁴ Paris : R. Julliard, 1943. - 245 p.

Un gorge à Soulce dans le Jura bernois et d'autres lieux-dits de cette région portent le nom de Golat, ce qui confirmerait l'opinion du professeur Dauzat quant à la signification de ce toponyme dont seraient issus les noms des familles Golay et Golaz.

Un petit col, entre Vaulion et Vallorbe, ne porte-t-il pas le joli nom de Golet ?

Qui dit mieux ?

GUIGNARD



1



2

FAVJ. – 1961 : 44 (1. 11)

Ce vocable, ainsi que certains de ses dérivés, peuvent être des noms de personnes germaniques, comme l'est sûrement Guignebert, altération de Guinebert. Ils proviendraient de Winhard, hari, berth. Win = ami, har = armée, bert = brillant.

La forme «gn» ou «n» est due à guigner, cligner de l'œil, loucher ; on peut aussi songer à l'adjectif guignard, dérivant de guignon, mais le sens actuel d'après le «mauvais œil» ne date que de la fin du XVI^e siècle.

Cette dernière acception ne saurait convenir pour la famille Guignard, d'origine franc-comtoise, fixée dès 1535 à La Vallée d'où elle a largement essaimé.

Un Henri Guignard, capitaine de génie en France, devint commandant militaire d'Orbe en 1802. La même année, il fut chargé de la répression des troubles le long du Jura. C'est lui qui, à la demande du général français Chasseloup-Laubrit, dressa en 1801 le premier tracé de la route du Simplon. Chose curieuse, environ un siècle plus tard, le major Albert Guignard, notre collègue et ami, devenait commandant de l'arrondissement militaire, à Lausanne, après sa carrière de fonctionnaire à la chancellerie d'État.

Une famille Guignard (Lyon) possède les armes suivantes : Écartelé aux 1 et 4 d'azur à trois quintes feuilles d'argent aux 2 et 3 d'azur à la croix d'argent sur le tout d'azur au chevron d'argent accompagné de deux tours du même (1).

L'écu des Guignard de la vallée de Joux se lit ainsi : Coupé au 1 de gueules à la croix alésée et vidée d'or, d'argent, au 2 de sable alésée et vidée d'or, accompagnée de deux quinte feuilles d'argent, au 2 de sable à l'oiseau d'argent posé sur une branche de sinople (2).

LECOULTRE



FAVJ. - 1961 : 44 (1. 11)

Il s'agit d'une famille en provenance de Lizy-sur-Ourcq (Seine et Marne) reçue à l'habitation de Genève en 1558, nous dit le Dictionnaire historique et biographique de la Suisse (Éditions Attinger, Neuchâtel)¹.

Elle a les armoiries ci après : «Coupé au 1 d'argent à l'arbre (coudrier) arraché de sinople, accosté de deux tours crénelées et ajourées de sable, au 2 fascé de gueules et d'argent de quatre pièces».

Pierre Le Coultre, décédé vers 1602 se fixa à la vallée de Joux et sa descendance acquit la bourgeoisie du Lieu en 1612. Une monographie intitulée «La famille Lecoultré» a été rédigée par Ch. Bloch².

En toponymie, relevons les noms de deux lieux-dits de la vallée de Joux :

1. Chez-les-Lecoultré, hameau au sud-ouest du Brassus.
2. Crêt-des-Lecoultré, à 1 km au nord-est de la dite localité.

¹ Op. cit. Voir note 2, p. 2.

² Roch, Charles A. - La Famille Le Coultre : originaire de Lizy-sur-Ourcq du XVI^e au XX^e siècle : études - notes - documents / par Charles A. Roch [sous archiviste d'état à Genève] ; avant-propos d'Émile-Étienne Le Coultre. - Genève : [s.n.], 1919 ; (Impr. A. Kündig). - 116 p. : ill. - [Édition privée limitée à 100 exemplaires hors commerce].

LUGRIN



1



2

FAVJ. – 1961 : 44 (1. 11)

Ce patronyme nous a posé un ardu problème en raison de l'absence de toute information dans nos sources habituelles de renseignements.

Dans de tels cas, la toponymie offre parfois le moyen de résoudre le problème. Nous pensons que c'est le cas, le nom de Lugrin étant celui d'une localité proche d'Évian et riveraine du Léman. C'est sans doute de là que la famille Lugrin était originaire et qu'elle a émigré en Suisse, notamment à la vallée de Joux.

À l'origine Lugrin (de) alors que l'ancienne orthographe est toujours Lugin.

Voici les armoiries originelles :

1. Coupé d'argent et de gueules 2. Fasce d'or et d'azur à la colice¹ ondée d'argent.

Cette lignée des Lugin s'est éteinte vers la moitié du XVI^e siècle (1).

De la famille Lugin, de la vallée de Joux, on sait qu'elle est citée au Lieu dès 1370². Une branche est devenue bourgeoise de Vuiteboeuf en 1580.

Selon un cachet du XVI^e siècle, les armoiries portent un canard nageant sur des ondes, accompagné en chef de trois étoiles (2). Les émaux seraient inconnus, nous affirme l'Armorial vaudois³.

¹ i.e. «cotice».

² Voir note 9, p. 2.

³ Galbreath, Donald Lindsay. - Armorial vaudois. - Baugy sur Clarens : [Chez l'auteur], 1934-1936. - 2 vol. (754 p. continues - T.1 : Achard-Husson - T. II : Illens-Zurkinden) : ill. [66 pl. hors texte]. Réédition : Genève Slatkine, 1977.

MEYLAN (MAYLAND)



FAVJ. – 1961 : 44 (1. 11)

Cette famille, originaire de France, doit sans doute son nom à celui de la localité de Meylan dont on connaît deux homonymes. L'une est située en Lsère et l'autre en Lot et Garonne.

Une branche s'est établie au Lieu avant 1370.

Armoiries : d'or à la fasce d'azur accompagnée en chef d'une aigle couronnée de sable en chef et en pointe d'un poisson d'azur.

Claude Meylan fut l'un des cinq fondateurs du Chenit vers 1598. Des détails intéressants sont contenus dans l'ouvrage de H. Golay «Les familles de La Vallée¹».

Selon l'Armorial vaudois², les Meylan du Brassus ont porté : d'argent à trois sapins de sinople mouvant d'une devise de même, celui du milieu surmonté d'un oiseau accompagné en chef de trois étoiles et en pointe d'une étoile soutenue d'un croissant.

Cette famille a donné son nom à deux villages de la commune du Chenit :

1. Chez-les-Meylan, prolongation amont du village du Brassus, à la bifurcation des routes partant vers le sud.
2. Le Crêt-Meylan, entre l'Orbe et la route du Brassus au Lieu.
3. En outre, un pâturage dit «La Meylande» situé au-dessus du Brassus.

¹ Op. cit. Voir note 3, p. 2.

² Op. cit. Voir note 23, p. 2.

NICOLE

FAVJ. – 1961 : 44 (1. 11)

Du nom de plusieurs familles vaudoises différentes, nous nous bornerons à évoquer celle qui fut bourgeoise du Lieu avant 1488, puis du Chenit dès avant 1600.

Toutes, cependant, semblent avoir pour origine le matronyme Nicole, féminin de Nicolas, dont le diminutif est Nicolet, parfois Nicolette.

Le patronyme Nicolas est fort répandu et se retrouve dans divers pays : Niklaus, Nicolai, Nicoli, Nicolini, etc.

Il s'agirait d'un nom de baptême, aujourd'hui quelque peu désuet, devenu nom de famille.

La popularité si grande de ce patronyme remonterait à la forme savante de saint Nicodemos (nom grec de dêmos, peuple et nikè, de la victoire) qui aurait été un chef juif favorable à Jésus Christ et sanctifié plus tard (le nom grec contredit cette tradition).

Il faut plutôt se rapporter à un des saints les plus populaires de la fin du moyen âge, saint Nicolaus, nom dont la signification est identique à la précédente.

Il fut évêque de Lide au IV^e siècle, à qui on attribua la résurrection de trois petits enfants mis à mort par un boucher.

Le nom s'orthographiait jadis Nicoulaz ou Néoulaz ce qui confirme l'origine du nom telle que nous la supposons.

Une branche de la prédite famille a été admise à la bourgeoisie des Clées en 1554, sous le nom de Nicoulaz.

* * *

Jaques-David Nicole (1719-1789) est l'auteur d'un «Mémoire historique sur l'origine de la vallée de Joux».

Léon Nicole, né à Montcherand en 1887, fut député à Genève, conseiller national et conseiller d'État genevois. Après avoir débuté dans l'administration des postes, il devint rédacteur de journaux socialistes. Il fut un journaliste virulent.

Ce sont les deux seuls Nicole cités par le «Dictionnaire historique et biographique de la Suisse¹» au sujet des familles précitées de la vallée de Joux.

¹ Op. cit. Voir note 2, p. 2.

PIGUET



FAVJ. – 1962 : 5 (31.01)

Cette famille est originaire de la vallée de Joux, d'où elle a essaimé dans d'autres parties du canton de Vaud, ainsi que dans ceux de Genève et de Neuchâtel.

Un dérivé nous est connu, celui de Pigueron. Les deux signifieraient petite pie ; il a été au début un surnom d'ouvrier. Le patronyme originel Pic a donné naissance à une dizaine de diminutifs.

Armoiries : tranché d'azur à trois étoiles d'or et d'or au cheval cabré de sable, chevelé, bridé, sanglé et ferré de gueules, affronté à une pique.

En toponymie, il faut citer : Les Piguet-Dessous et les Piguet-Dessus, hameaux faisant partie de la section du Brassus, territoire du Chenit.

D'autre part, la Côte des Piguet-Dessous se situe entre la Côte des Lecoultre et la Côte du Sentier, arrête très aiguë dont le versant oriental prend le nom de revers.

REYMOND, RAIMOND, RAYMOND



FAVJ. – 1962 : 5 (31.01)

Quelques dizaines de dérivés de ces noms, tantôt prénoms, tantôt patronymes, dont celui de Rambert ont pour origine Rayin-bald (ragin, conseil, bald audacieux). Toutefois, on attribue à la terminaison –mund un sens de protection. En France, il a donné lieu de fait à des noms de domaines : Ramondires et la Ramondière, propriétés d'anciens Reymond.

Reymond est un nom de famille répandu dans toute la Suisse romande (Fribourg, Genève, Neuchâtel et Vaud).

Les armoiries de la branche vaudoise, originaire de la vallée de Joux, communes du Lieu et de L'Abbaye, sont les suivantes, pour celle du Lieu : tiercé en fasce au 1 d'or à l'aigle éployée d'azur, au 2 d'azur, au 3 parti, au 1 barré de gueules et d'or de dix pièces, au second d'argent au lion de gueules.

Le Dictionnaire historique et biographique de la Suisse (Éditions Attinger, Neuchâtel¹) contient près d'une colonne de renseignements captivants sur l'activité de ces Reymond dans les domaines les plus divers, soit à titre de lieutenant du Lieu, justicier à Romainmôtier, colonel des troupes vaudoises, député, médecin, professeur, directeur, peintre, sculpteur, etc.

À notre connaissance, il n'existe pas de monographie de cette famille Reymond², pas plus que des autres citées plus haut. Pas de traces en toponymie.

¹ Op. cit. Voir note 2, p. 2.

² Inexact, il existe l'ouvrage suivant, antérieur à cet article : Reymond-Curchod, Maurice. - Généalogie de la famille Reymond de la vallée de Joux. - Berne : [s.n.], 1951 ; (Bern : Genossenschafts- Buchdruckerei). - 12 p. - (Publications de la Société suisse d'études généalogiques ; Série I - fasc. 20). - Tirage à part du Généalogiste suisse. - Berne. - 1951.

ROCHAT



FAVJ. - 1961 : 47 (22.11)

Un des quarante dérivés du mot Roche.

Un nom de lieu, Rochat, au pays de Forez signifie : endroit rocheux. Il est à l'origine du patronyme en cause, sans contestation possible.

Cette famille vaudoise est d'origine franc-comtoise. Des Rochat sont constatés à Rochejean dès 1200 et c'est du village voisin de Villedieu que venait Vinet Rochat. Il fut le premier à établir une forge et un moulin près de l'abbaye du lac de Joux.

Armoiries significatives : de sable à une roue d'or à huit rayons.

La souche prolifique de Vinet Rochat comptait, en 1864, des centaines de familles, dont 100 à L'Abbaye, 72 au Lieu et 18 au Chenit et l'équivalent de ce total réparti ailleurs. Elle a fourni de nombreux pasteurs, professeurs, directeurs, officiers, rédacteurs et hommes politiques d renom.

Il existe une famille espagnole Rocha.

La toponymie vaudoise ne contient à notre connaissance qu'un seul terme identique à celui qui a servi de motif à la qualification de la famille en cause, Les Rochat, à 4 km à l'ouest de Provence dans le haut de la vallée de la Tannaz. Le premier nom connu de la localité de Roche (district d'Aigle) était Rocha en 1159.

SIMOND



1



2

FAVJ. - 1962 : 5 (31.01)

Répandues dans les cantons de Genève et de Vaud, les familles Simond sont d'origine française. On en retrouve une branche à la vallée de Joux, au Lieu dès 1370 et au Chenit dès 1646. Leur nom primitif Simon a donné naissance à plusieurs douzaines de dérivés, dont celui du romancier en vogue : Georges Simon¹.

La variante Simond provient du nom germanique Sig-mund (sig victoire, mund protection).

Le cachet d'un Simond d'Yverdon porte «un coq cantonné sur un mur aux coupeaux multiples (1)».

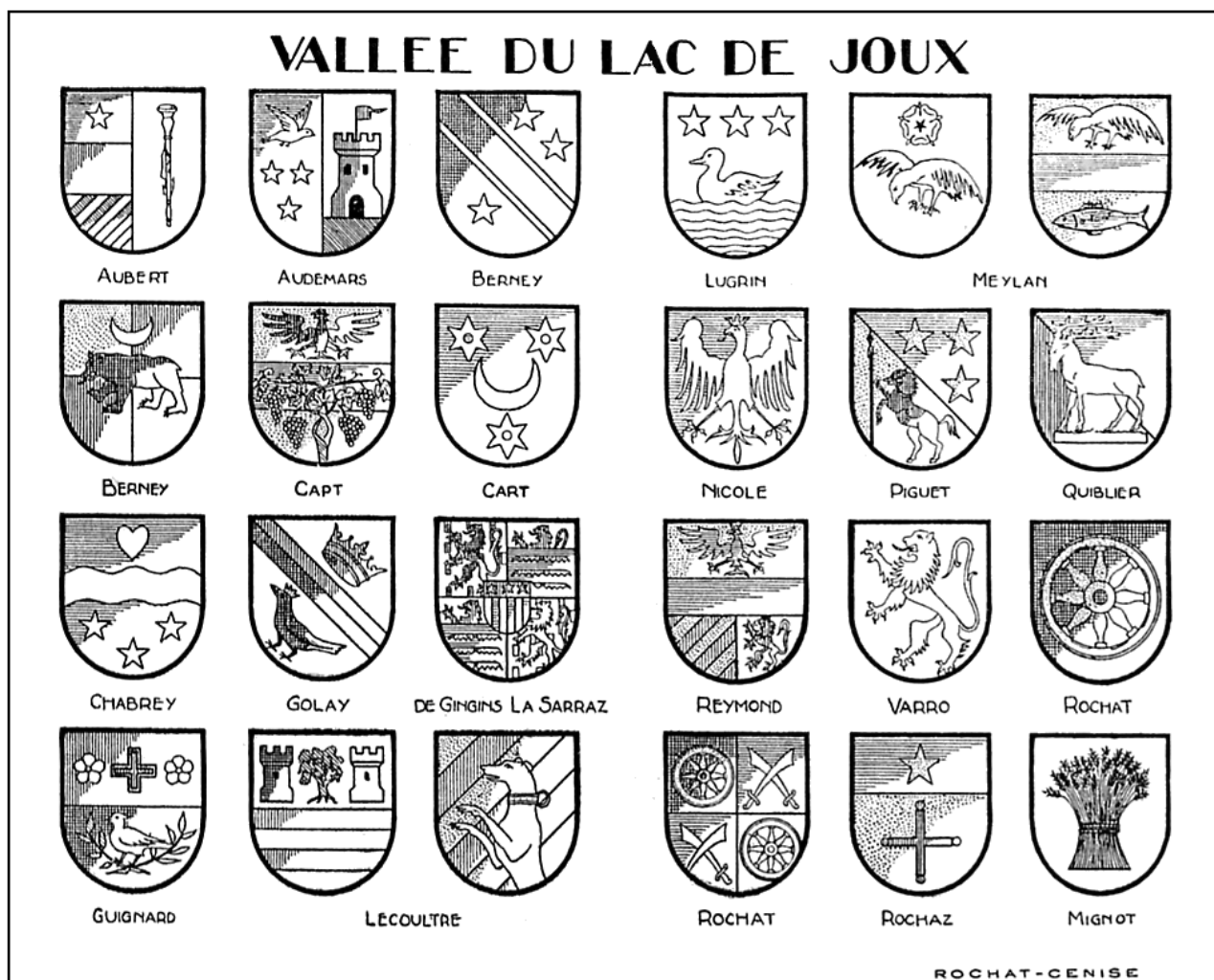
D'après les cachets et un ex-libris modernes, la famille porte «d'azur au chevron d'or (parfois ployé) accompagné en chef de deux roses (ou quatre-feuilles) d'argent et en pointe d'un coq du même, crêté et membré de gueules (2)».

Il existe un diminutif de Simond : Simondet, en usage en pays vaudois. On sait qu'un tel patronyme signifie : le petit de Simond.

¹ Il s'agit à n'en pas douter de Georges Simenon.

ANNEXE

FAVJ. – 1941 : 43 (22.10), p. 2



Les armoiries de vingt familles de la vallée de Joux

Quelques précisions et explications

J'insiste sur ce point que je n'ai ambitionné d'être, avec ce petit travail, ni un savant ni un artiste. Tout au plus ai-je voulu donner un témoignage de bonne combourgeoisie et faire oeuvre, (qu'on m'excuse si j'emploie cet affreux mot) de «vulgarisateur».

Le savant, en l'occurrence, c'est M. D.-L. Galbreath dont l'Armorial Vaudois est un monument unique et merveilleux qui ne sera pas, chez-nous, égalé de longtemps. C'est dans cet ouvrage que j'ai puisé mes documents et je tiens à rendre, ici, un hommage d'admiration sincère à l'un de nos meilleurs héraldistes.

Quant au point de vue de l'art, je me suis contenté de dessiner, en amateur, du mieux que j'ai pu, les écus de nos familles. Pour certains d'entre eux, mon insuffisance m'a forcé à faire quelques emprunts au dessinateur même qui exécuta les armoiries de l'Armorial Vaudois. Ayant, ainsi, rendu à César ce qui est à César, je me sens plus à l'aise.

J'ai indiqué les émaux et les métaux par la procédé habituel des graveurs soit :

L'or est un pointillé et l'argent se laisse en blanc. Le gueules (ou rouge) est représenté par des hachures verticales tandis que pour l'azur (ou bleu) les hachures sont horizontales.

Pour le sinople (ou vert) les dites hachures sont transversales, de gauche à droite et pour le pourpre (qu'on ne trouve pas dans nos blasons combiens) transversales de droite à gauche. Je signale que je fais une erreur volontaire puisque, en langage héraldique, la droite et la gauche ne sont pas celles du lecteur mais celles qu'il faut supposer au porteur de l'écu. Je m'oriente, ici, selon le lecteur. Le sable (ou noir), enfin, est figuré par un quadrillage.

Voici, maintenant, quelques références :

J'ai choisi pour les AUBERT, le dessin figurant sur le psautier de 1779 ayant appartenu à Abraham-Joseph Aubert, du Chenit. Pour les AUDEMARS, une aquarelle du XI^X^e siècle et plusieurs cachets. Pour les BERNEY, un dessin du trop fameux arpenteur-héraldiste Heberlé, lequel dessin date de 1797, et un cachet du docteur Berney, de Rolle, dont les armes se retrouvent dans l'armorial Monnier, de 1857. L'écartelé avec l'ours passant est l'invention d'Heberlé.

Les armoiries des CAPT sont celles du président Capt, au Solliat (1745-1819). C'est à une branche de Morges que se rapporte le blason des CART, d'après divers cachets dont un de 1750. Cachets encore des XVI^{III}^e et XI^X^e siècles pour les GOLAY tandis que l'écu des GUIGNARD est peint dans une histoire manuscrite de la famille, du début du XI^X^e siècle. Les LECOULTRE bénéficient de deux «diplômes» d'armoiries délivrés par l'officine Bonacina de Milan. La référence des LUGRIN un cachet du XVI^{III}^e siècle. Le blason MEYLAN, au milan volant accompagné d'une rose, provient d'un cachet (aux émaux inconnus) de Jonas «Maylan» qui s'en servit en 1686. Le docteur et héraldiste René Meylan, de Moudon, se servait d'un cachet portant l'armoirie au milan et au poisson.

Le cachet, datant environ de 1730, du juge NICOLE, premier président du Conseil du Chenit, est bien connu et compte seul. L'écu PIQUET provient, à l'origine, d'une aquarelle du XVI^{III}^e siècle. Les QUIBLIER ne sont pas, que je sache, bourgeois d'une commune de La Vallée. Je les ai fait figurer ici en témoignage de notre commune combourgeoise de St-George et ce, d'après un cachet du XI^X^e siècle. J'ai choisi, pour les REYMOND, un écu fabriqué par des Milanais et dont l'original n'est pas connu mais qui figure sur un psautier appartenant à Abram-Elisée, au Chenit en 1781. Quant aux ROCHAT, j'ai donné l'armoirie la plus connue, celle à la roue, qui figure primitivement dans les armoriaux Gatschet et de Mandrot, Mais M. Galbreath a découvert, dans les carnets de Samuel Olivier, les

armoiries aux cimenterres du drapeau, datant de 1709, «de la compagnie de M. Rochat de l'Abbaye». Comme ce blason est antérieur à celui donné par Gatschet et que, d'autre part, on le retrouve, à quelque variante près, sur des marques à feu contemporaines, j'ai, pour mon usage personnel et pour l'usage, aussi, de tous ceux de la «tribu» qui le voudront, écartelé roues et cimenterres. C'est, je pense, une solution parfaitement logique. J'ai dessiné, aussi, parce que deux siècles d'usage leur donnent une certaine valeur, les armes que les ROCHAZ ont indûment empruntées à la famille des Rochas, seigneurs de Châteauredon.

Notons encore que les GINGI NS LA SARRAZ, héritiers des anciens seigneurs de La Vallée jouèrent un rôle dans notre pays et que les VARRO et CHABRAY possédèrent la seigneurie du Brassus. Je me suis, enfin, permis d'octroyer aux MIGNOT (après Golay !) la marque de celui d'entre eux qui fut éditeur.

ROCHAT-CENISE.

Réd. - Si un certain nombre de personnes désirent posséder cette planche, il sera fait un tirage à part.

S'inscrire au bureau de la Feuille d'avis.

Prix de l'exemplaire : 40 cts.